

## Délégué technique : aide-mémoire

La tâche principale du délégué technique (DT) est de présider le jury. C'est le jury qui doit décider de tout ce qui a trait à l'événement. À ce titre, le DT peut convoquer toute réunion jugée nécessaire et il doit diriger les discussions de façon structurée et efficace. Le DT détient un droit de veto pour tout problème de sécurité et il possède l'autorité de trancher une décision en cas de vote égal. Le DT doit toujours s'efforcer d'apporter une contribution positive à toute épreuve et être prêt à former et à conseiller.

### Avant le jour de la course

- Imprimer l'avis de course et l'horaire de la journée.
- Communiquer avec le directeur de l'épreuve.
- Imprimer les listes de départ [www.skibecalpin.ca](http://www.skibecalpin.ca)

### Le jour de la course

- Arriver tôt.
- S'assurer que tous les règlements et toutes les directives de Skibec Alpin sont respectés avant, durant et après l'événement.
- Conseiller si nécessaire les organisateurs à l'intérieur de leurs tâches.
- Être le représentant officiel de Skibec Alpin.

### Avant la course

- Récupérer un billet de remontée au secrétariat de course.
- Regarder l'installation. Ne pas s'immiscer, sauf s'il y a quelque chose qui représente clairement un problème possible (sécurité, violation flagrante des règlements, sécurité, risques sur le parcours).
- Rencontrer le jury (DE et arbitre) et valider l'horaire de la journée.
- À vérifier :
  - le système de chronométrage est-il en place? Est-il opérationnel?
  - Le système de chronométrage secondaire est-il également en bonne condition?
  - Y a-t-il un juge au départ et à l'arrivée?
  - Le système de sécurité est-il adéquat? (patrouille de ski, les traîneaux, etc.)
  - Y a-t-il un système de communication pour le parcours et un autre pour le jury;
  - Y a-t-il un mécanisme de contrôle d'accès à la piste afin de prévenir l'entrée de skieurs récréatifs sur le parcours;
  - L'arbitre connaît-il son rôle? A-t-il besoin d'aide?
- Assister à la réunion des entraîneurs
  - Y donner si nécessaire directives ou commentaires
  - Confirmer l'heure et l'endroit de l'affichage des DSQ et de la rencontre du jury
- Inspecter le parcours avec le jury
  - S'assurer que l'équipement nécessaire pour l'entretien de la piste est adéquat et distribué correctement (Piquets articulés et perceuses, fanions, pelles et râpeaux, etc.)
  - Le parcours satisfait-il les exigences techniques (voir les règles de traçage de chaque catégorie)
  - Le départ est-il en ligne avec la première porte, la dernière porte est-elle alignée avec la ligne d'arrivée.
  - La visibilité du parcours est-elle correcte : allonger les piquets si nécessaire.
  - Les portes sont-elles marquées de colorant?

- La condition du parcours : les clôtures de sécurité (BNets) sont-elles suffisantes et bien installées aux endroits stratégiques?
- Les juges de portes sont-ils en place et en nombre suffisant?
  - Les zones de chute et l'aire d'arrivée sont-elles bien damées, avec la protection requise si nécessaire?
  - La neige fraîche est-elle enlevée ou damée?
  - La piste est-elle dure et lisse?
  - Le système de chronométrage est-il bien installé et adéquatement protégé (cellule photoélectrique, réflecteur, etc.)?
  - L'aire d'arrivée est-elle large et propre, sans risques : clôtures, sorties, tableau d'affichage? (aire d'arrivée en 2 parties selon le schéma prévu aux règlements)
  - Apporter les correctifs requis avant l'inspection par les coureurs.

### Pendant la course

- Occuper un endroit stratégique en collaboration avec les autres membres du jury
- Noter toutes les observations utiles, les fautes de parcours, les accidents<sup>1</sup>, les comportements à sanctionner, etc.
- Être en contact avec les autres membres du jury et le chef chronométreur.
- Voir à ce que l'épreuve se déroule le plus harmonieusement possible.

### Après chaque course

- S'assurer que le rapport de l'arbitre est correctement rempli et affiché à l'endroit indiqué.
- Vérifier les résultats et le rapport de chronométrage avec le chef chronométreur.
- Éviter les conflits d'intérêt.<sup>2</sup>
- S'il y a lieu, gérer les réclamations (protêts) avec le jury.
- Sanctionner l'athlète dont le comportement contrevient au code d'éthique de Skibec Alpin :
  - Principes directeurs (décision du jury)
    - Réfléchir : ne pas précipiter le processus
    - Écouter : l'athlète doit faire connaître son point de vue
    - Analyser : discuter toutes les options
    - Sentencier : la sentence doit correspondre à la faute
    - Écrire : noter les décisions du jury et envoyer une copie à Skibec Alpin
- Autoriser la publication des résultats

### À la fin de la journée

- Compléter avec le coordonnateur du circuit le rapport de la journée.
- Discuter du rapport avec le directeur d'épreuve.

---

<sup>1</sup> Remplir un rapport d'accident

<sup>2</sup> Étant donné que les membres du jury (DE et DT)- sont généralement des parents de compétiteurs impliqués dans l'épreuve, il est fortement recommandé, en cas de réclamation [protêt] ou de sanction, que le parent impliqué dans une décision concernant son enfant abandonne son droit de vote pour éviter les conflits d'intérêt. Ce droit de vote n'est transférable en aucune circonstance. En cas d'égalité dans les votes, la personne ayant hiérarchiquement la plus haute responsabilité dans la course pourra trancher.